



Montréal, le 4 mai 2023

Mme Kaïla A. Munro
Présidente de la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation
Ville de Montréal
155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Par courriel : commissions@montreal.ca

Objet : Feuille de route montréalaise en économie circulaire

Bonjour,

Le Conseil Patronal de l'Environnement du Québec (CPEQ) a pris connaissance de la démarche de consultation de la Ville de Montréal concernant l'élaboration d'une [Feuille de route montréalaise en économie circulaire](#) (Feuille de route). À ce sujet, nous vous écrivons afin d'appuyer les commentaires exprimés dans les mémoires du Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTEI) ainsi que du Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire (CERIEC).

Créé en 1992 par des représentants des entreprises et des grands secteurs d'affaires du Québec, le Conseil Patronal de l'Environnement du Québec (CPEQ) constitue l'organisation parapluie qui représente le secteur d'affaires pour les questions reliées à l'environnement et au développement durable, sur des enjeux importants d'intérêt général et commun, et coordonne les objectifs de ses membres. Le CPEQ a donc pour mission de représenter les intérêts de ses membres en matière d'environnement et de développement durable. Le CPEQ regroupe plus de 300 entreprises et associations parmi les plus importantes au Québec qui génèrent plus de 300 000 emplois directs et affichent des revenus combinés de plus de 45 milliards.

Tout comme le CERIEC et CTTEI, le CPEQ appuie la démarche de la Ville de Montréal qui consiste à adopter la Feuille de route. En effet, le déploiement de l'économie circulaire constitue un outil essentiel pour faire face à plusieurs enjeux environnementaux tels que la gestion des matières résiduelles, la lutte contre les changements climatiques, ainsi que la lutte contre le déclin de la biodiversité.

Nous croyons par ailleurs que la démarche de la Ville de Montréal pourrait être améliorée de la manière suivante, pour les raisons évoquées dans les mémoires du CERIEC et du CTTEI :

1. En matière de gouvernance et de politiques :
 - a. Intégrer les stratégies d'économie circulaire à toutes les politiques et interventions structurantes de la Ville de Montréal;
 - b. Mettre sur pied un comité conseil pour la mise en œuvre et le suivi de la Feuille de route qui inclurait toutes les parties prenantes intéressées, y compris les entreprises montréalaises;
 - c. Mettre l'accent sur les stratégies de réduction de l'utilisation des matières à la source, notamment en incitant à réaliser des gains de productivité;



- d. Faire preuve d'exemplarité en intégrant l'économie circulaire dans les politiques d'approvisionnement de la Ville de Montréal;
2. Dans le secteur alimentaire :
 - a. Continuer d'appuyer le projet Synergie Montréal en mettant l'accent sur le secteur alimentaire;
 - b. Accompagner les industries, commerces et institutions dans la mise en place de mesures de valorisation de la matière organique;
 3. En ce qui concerne le cadre bâti :
 - a. Travailler avec les experts en valorisation afin d'identifier ou de créer des débouchés pour les résidus de construction, rénovation et démolition;
 - b. Faire preuve d'exemplarité en exigeant du contenu recyclé dans les appels d'offre pour les travaux de la Ville de Montréal;
 4. En ce qui concerne les autres secteurs prioritaires :
 - a. Accorder une attention particulière aux gisements urbains et au recyclage des minéraux critiques et stratégiques afin de contribuer aux stratégies des autres ordres de gouvernement telles que :
 - i. Le [Plan québécois des minéraux critiques et stratégiques](#) et la [Stratégie canadienne sur les minéraux critiques](#);
 - ii. La [Stratégie québécoise de développement de la filière batterie](#);
 - iii. Le [Plan pour une économie verte 2030](#) et le [Plan de réduction des émissions 2030](#).
 - b. Accorder une attention particulière à l'économie circulaire des plastiques, par exemple en soutenant les travaux du [Groupe d'action plastiques circulaires](#).

En espérant que ces commentaires seront pris en compte, je vous prie de recevoir, madame Beauchesne, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

DocuSigned by:

Hélène Lauzon

12BAAA69A8B2486...

Hélène Lauzon
Présidente-directrice générale
Conseil Patronal de l'Environnement du Québec